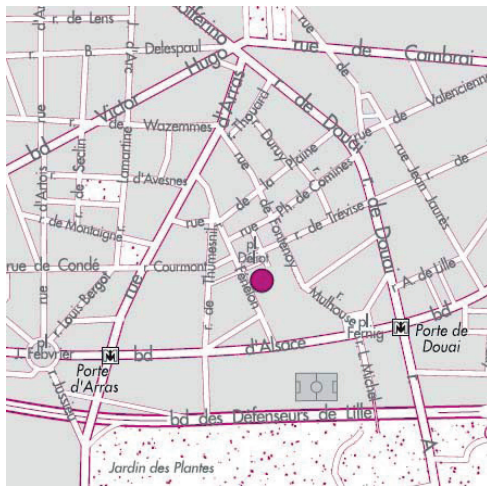




En partenariat avec Lexbase



Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille
Place Déliot 59000 Lille
Métro Ligne 2 - Station Porte de Douai



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN



Journée Jacques Lepers

V^{èmes} Rencontres interrégionales du droit public

Administration, administrés: un droit à l'erreur pour tous?

Vendredi 13 septembre 2019 - Faculté de Droit de Lille - Amphi Cassin



En partenariat avec :



Contact et inscription
Ordre des avocats
au Barreau de Lille
contact@avocats-lille.com
03.20.12.16.99



JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS

LOI n° 2018-727 du 10 août 2018
pour un Etat au service d'une société de confiance



Droits et Perspectives du droit
Eti n° 4487



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN



Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré



Journée Jacques Lepers
VÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES DU DROIT PUBLIC

ADMINISTRATION, ADMINISTRÉS :
UN DROIT À L'ERREUR POUR TOUS ?

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019
FACULTÉ DE DROIT DE LILLE - AMPHI CASSIN

8h30 Café d'accueil

9h00 Allocutions d'ouverture

Jean-Gabriel CONTAMIN, Doyen de la Faculté de droit de Lille
Elsa BERNARD, Professeure de droit public à l'Université de Lille,
co-responsable de l'ERDP-CRDP

Jean-Baptiste DUBRULLE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du
barreau de Lille

Catherine FISCHER-HIRTZ, Présidente du Tribunal administratif
d'Amiens

9h30 **Présidence de Mme Catherine FISCHER-HIRTZ**,
Présidente du Tribunal administratif d'Amiens

**La genèse de la loi pour un État au service d'une société de
confiance (ESSOC)**

Par **M. Thierry TUOT**, Conseiller d'État, Président adjoint de la sec-
tion de l'intérieur du Conseil d'État

L'équilibre entre les administrations et les administrés

Par **Mme Laëtitia JANICOT**, Professeure de droit public à l'Université
de Cergy-Pontoise

La marge d'erreur accordée à l'administration

Par **M. Louis DUTHEILLET DE LAMOTHE**, Rapporteur public près la
6^{ème} chambre de la section du contentieux du Conseil d'État

11h45 **Débats avec la salle**

12h00 **Buffet déjeunatoire**

En partenariat avec :



Coordination du projet:

Hervé GUILLOU
Premier Vice-président du Tribunal
administratif de Lille
Paul-Louis ALBERTINI
Président de chambre à la Cour
administrative d'appel de Douai

Patrick MEUNIER
Professeur des Universités, Co-directeur de l'équipe
de recherche en droit public, Université de Lille
François WILINSKI
Avocat, Responsable de la commission
de droit public, Barreau de Lille

13h15 **Travaux en ateliers¹ (Salles de la Faculté de droit)**

1. Droit fiscal <i>Quel droit à l'erreur pour les contribuables? Pour leurs conseils? Pour l'administra- tion?</i>	2. Droit des étran- gers <i>A qui profite l'erreur?</i>	3. Droit de l'ur- banisme et de l'environnement <i>Droit à l'erreur : vers une régularisa- tion systématique ?</i>	4. Droit de la com- mande publique <i>Droit à l'erreur: la recherche perma- nente d'un équi- libre?</i>
Patrick MINNE Vice-Président, TA de Rouen Michaël DELATTRE Avocat, Barreau de Lille Jean-Michel RIOU Vice-Président, TA de Lille	Jacques KRAWCZYK Premier conseiller, TA de Lille Sanjay NAVY Avocat, Barreau de Lille Xavier VANDENDRIESSCHE Professeur, IEP de Lille	Hervé CASSARA Premier conseiller, CAA de Douai David DEHARBE Avocat, Barreau de Lille Jean-Jacques MARTEL MCF Associé, Université de Lille	Bertrand BAILLARD Rapporteur public, TA d'Amiens Kévin HOLTERBACH Avocat, Barreau de Lille Mathias AMILHAT MCF, Université de Lille

Reprise en séance plénière,
15h30 **Présidence de M. Jean-François MOUTTE**, Conseiller d'Etat,
Président de la Cour administrative d'appel de Douai

Restitution des travaux en ateliers

16h00 **L'Europe et le droit à l'erreur dans la Convention de sauve-
garde des droits de l'homme et des libertés fondamentales**
Par **M. le Professeur Mário AROSO DE ALMEIDA**, Expert auprès du
Conseil de l'Europe (*Sous réserve de confirmation*)

16h30 **Débats avec la salle**

17h00 **Clôture**

(1): Avec la collaboration des membres du laboratoire ERDP/CRDP de la Faculté des sciences juri-
diques, politiques et sociales de l'Université de Lille

Madame Monsieur Maître (**6h00 de formation validées**)

Nom* :

Prénom* :

Qualité* :

Tél. :

Courriel* :

Souhaite participer aux Vèmes Rencontres interrégionales du droit public

Choix de l'atelier* : 1 2 3 4

Participe au buffet déjeunatoire* : Oui Non

*: champ obligatoire



À retourner avant le 6 septembre 2019 à :
Ordre des avocats au barreau de Lille
Palais de justice - 13 avenue du Peuple Belge - 59034 Lille Cedex
03 20 12 16 99 - contact@avocats-lille.com

